



Résultats du concours des poulains 2019

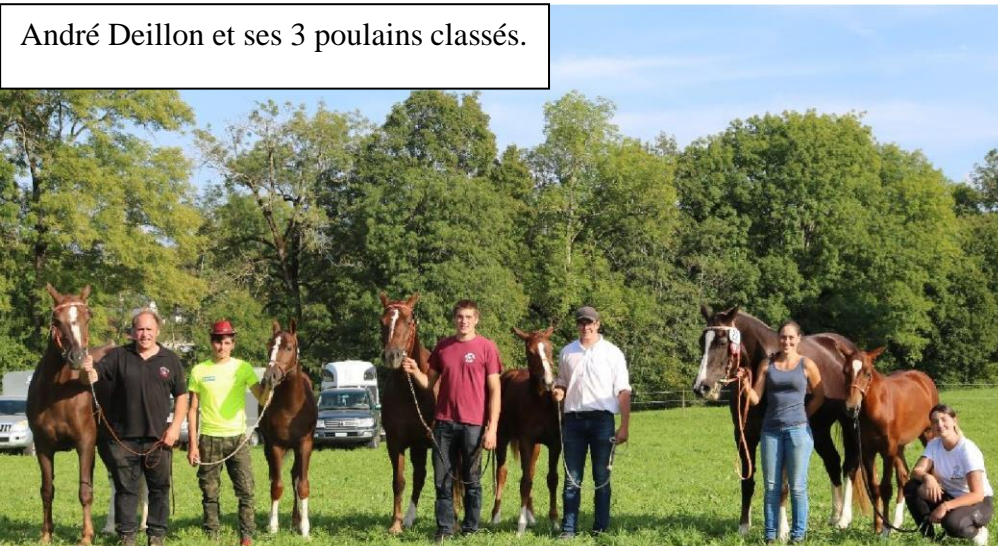
Rappel des mâles :

- 1^{er} rang Copain 8/8/7 (Calypso du Padoc/Hartorius) à André Deillon de Vuisternens-devant-Romont
- 2^{ème} rang Lewis de Pra Vert 8/7/7 (Evident/Cookies) à Frédéric Cardinaux de Bouloz
- 3^{ème} rang Donald 8/7/7 (Don Vormero HRE/Helvetica) à André Deillon de Vuisternens-devant-Romont
- 4^{ème} rang Espresso 8/8/6 (Evident/Don Fenaco) à André Deillon de Vuisternens-devant-Romont
- 5^{ème} rang Eliot du Clos d'Amont 8/7/7 (Evident/Erode) à Bernard Genoud & Nicole Jordan de Maracon
- 6^{ème} rang Duke du Clos d'Amont 8/7/6 (Don Juan/Cookies) à Bernard Genoud & Nicole Jordan de Maracon
- 7^{ème} rang Hillégal de Tremalla 8/7/6 (Hastral/Cookies) à Florence Vargas de Tatroz
- 8^{ème} rang Horéal 7/6/8 (Hastral/Quésac) à Daniel Saudan de Châtel-st-Denis

Rappel des pouliches :

- 1^{er} rang Dolce Vita du Rotzé 9/8/7 (Evident/Don Fenaco) à Henri Bérard de Châtel-st-Denis
- 2^{ème} rang Laura du Rotzé 8/7/8 (Edifice/Ninjo HRE) à Henri Bérard de Châtel-st-Denis
- 3^{ème} rang Starlet de Pra Vert 8/7/6 (Hastral/Hippie) à Frédéric Cardinaux de Bouloz
- 4^{ème} rang Louane du Rotzé 7/7/7 (Evident/Libero) à Henri Bérard de Châtel-st-Denis
- 5^{ème} rang Perle de Tremalla 7/7/7 (Neverboy du Mécolis/Libero) à Jean-Marc Pilloud de Tatroz
- 6^{ème} rang Clara du Rotzé 7/6/8 (Evident/Cookies) à Henri Bérard de Châtel-st-Denis

André Deillon et ses 3 poulains classés.



Dolce Vita du Rotzé



Le samedi 21 septembre 2019 a eu lieu le concours des poulains du Syndicat d'élevage chevalin de la Veveyse à Tatroz.

Sous une météo magnifique et devant un public nombreux, 30 poulains ainsi que deux étalons ont été présentés devant les juges.

Finalement, c'est 8 poulains et 6 pouliches qui ont été qualifiés pour le rappel soit près de la moitié.

Les étalons Nectar II et Hastral, tous deux en propriété de Monsieur Jean-Marc Pilloud et Florence Vargas ont été présentés juste avant les rappels. Nectar II âgé de 20 ans s'est montré en très bonne forme. Hastral s'est lui aussi très bien présenté, notamment au trot où il a montré beaucoup de souplesse et d'engagement.

Les juges Vincent Monin et David Barras ont fourni aux éleveurs des explications qui ont été très utiles et constructives durant le concours et durant l'apéritif qui a suivi. Cela a été très apprécié des éleveurs. Un grand merci à eux et à la délégation de la FSFM qui ont œuvré au bon déroulement de ce concours.

Le comité du Syndicat d'élevage chevalin de la Veveyse remercie particulièrement Monsieur Henri Bérard pour la mise à disposition du terrain, et nous le félicitons pour ses excellents résultats avec 4 pouliches sur 4 au rappel !

De même pour Monsieur André Deillon qui a classé ses 3 poulains au rappel, toute nos félicitations.

Enfin nous remercions tous les éleveurs, qui ont présentés des chevaux très bien toilettés.

HOMMAGE :

Le SCV rend hommage à Monsieur Martin Mesot de Semsales, décédé le 12 octobre dernier.

Membre du syndicat depuis plus de 30 ans, il a entre autres été étalonnier, instructeur de brevet et juge d'équitation pour les tests en terrain. Personnalité bien connue et appréciée dans le monde équestre de la région, il aura œuvré toute sa vie pour le cheval. Sa bonne humeur et son humour auront marqué les manifestations auxquelles il a participé.